



2015-2016

1393. - Ex Tabulario Reomaensi..

Quittance du décime versée au collecteur pontifical par l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean au profit du Roi de Sicile.

Texte



Decima pro Rege Siciliae soluitur à Reomaensibus.

Nos Ioannes Iolis Licentiatus in Legibus, Sacrista Ecclesiae sancti Nicetij Lugdunensis, Sedis Apostolicae Nuncius, ac in Lugdunensi, Viennensi, Bisuntinensi, ac Tarentasiensi prouinciis iurium Camerae Apostolicae debitorum collector : Notum facimus vniuersis praesentes litteras inspecturis, quod nos confitemur habuisse & recepisse a Priori de Aiseio Lingonensis Diocesis per manus venerabilis in Christo Patris Domini Abbatis Reomaensis dictae Lingonensis Diocesis tres francos auri, & quatuor solidos

Turonenses, in quibus dictus Prior praefatae Camerae tenebatur, pro decima per Dominum nostrum Clementem Papam septimum imposita ad vtilitatem Serenissimi Principis Domini Ludouici Regis Siciliae, & hoc de anno Domini currente MCCCXCII. nuper lapso. De quibus tribus francis & quatuor solidis Turonensibus dictum Priorem & suos, nomine tamen praefato quittamus, ac penitus absoluimus per praesentes. In cuius rei testimonium praesentibus litteris signum nostrum manuale apposuimus, ac sigilli nostri fecimus appensione praesentes muniri. Datum Lugduni die XXVI. Iunij, anno a Natiuitate Domini MCCCXIII. (sic) Pontificatus praefati D. nostri Papae anno XV. / Ioannes Iolis.

Traduction

Des archives de Moutiers-Saint-Jean

Le décime pour le roi de Sicile est payé par Moutiers-Saint-Jean.

Nous Jean Joly, licencié en droit, sacriste de l'église Saint-Nizier de Lyon, nonce du siège apostolique, collecteur des droits dus à la Chambre apostolique pour les provinces de Lyon, Vienne, Besançon et de Tarentaise, faisons savoir, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, que nous confessons avoir eu et reçu du prieur d'Aisy, au diocèse de Langres, par les mains de vénérable père dans le Christ le seigneur abbé de Moutiers-Saint-Jean, au susdit diocèse de

Texte édité par P. Roverius, Reomaus, seu historia monasterii S.-Ioannis reomaensis, in tractu lingonensi, primariae inter gallica coenobia antiquitatis, ab anno Christi CCCCXXV, Paris, 1637. Édition électronique sur //www.cbma-project.eu.



2015-2016

Langres, trois francs or et quatre sous tournois, que ledit prieur était tenu de payer à ladite Chambre, pour le décime imposé par notre seigneur le pape Clément VII au profit du sérénissime prince le seigneur Louis, roi de Sicile ; et ceci à raison de l'année courante 1392. Des susdits trois francs et quatre sous tournois nous quittons ledit prieur et les siens au susdit nom, et l'avons absous entièrement par les présentes. En témoignage de quoi nous avons apposé notre seing manuel aux présentes lettres, et avons fait suspendre aux présentes notre sceau. Donné à Lyon le 26 juin, l'an de la Nativité du Seigneur 1313 (sic), du pontificat du susdit seigneur pape, la 15e. Jean Joly

JEUDI 2 JUIN 2016 LE BIEN PUBLIC

ACTU MONTBARDOIS 13

MOUTIERS-SAINT-JEAN PATRIMOINE

De drôles d'archéologues à l'abbaye

L'abbatiale de l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean n'a pas survécu à la Révolution. Un trio d'archéologues du CNRS va pourtant essayer d'en établir les plans. Explications.



Christian Sapin est directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), au sein d'une unité mixte de recherches nommée ArTeHIS – pour "Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés". Avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), il dirige un programme collectif de recherche sur les premiers monastères de Bourgogne-Franche-Comté. Avant Moutiers-Saint-Jean, son travail l'avait amené à Saint-Seine-l'Abbaye, Flavigny-sur-Ozeiraïn ou encore Vézelay.

■ Thomas Chenal, archéologue spécialisé en topographie, Colas Finck, ingénieur géophysicien, et Christian Sapin, directeur de recherches au CNRS. Photo Carine GALLOT

représentations anciennes de cette abbaye et de son église, et travaillons à l'élaboration d'une carte précise », explique Christian Sapin. Pour cela, « nous procédons à des prospections radars, qui nous permettent de détecter sous les sols la présence de maçonnerie et de retrouver l'emplacement des vestiges anciens. » Les terrains où se trouvent, supposément, les fondations de l'abbatiale ont été très minutieusement préparés, avant le passage du radar tous les 40 cm. Les radargrammes obtenus permettront aux archéologues d'établir un plan de cette église du XII^e siècle, plus de deux cents ans après sa démolition. Et de participer ainsi à l'avancement des connaissances sur l'organisation des sites religieux du Moyen Âge.

« L'abbatiale a été utilisée comme carrière de pierres »

Jacqueline Queneau, présidente de la société des Amis de l'abbaye

« Construite au VI^e siècle et d'abord appelée abbaye de Saint-Jean-de-Réome, cette abbaye comprend aujourd'hui un magnifique palais abbatial du XVIII^e siècle. Au XII^e, on y ajoute une gigantesque abbatiale (l'église de l'abbaye, ndlr), qui a complètement disparu. Elle a été détruite à la Révolution, et, comme plusieurs autres édifices religieux, a servi de "carrière de pierres" pour de nombreuses constructions alentour. Nous n'avons une idée de ce à quoi elle ressemblait qu'à partir de quelques iconographies anciennes et de quelques vestiges conservés dans des musées. Notre associa-

tion a plusieurs grands projets pour rénover et faire revivre cet édifice religieux. Actuellement, des travaux de restauration se déroulent dans le grand palais, où une exposition exceptionnelle de faïence est installée. Cette semaine, nous accueillons une équipe d'universitaires qui font des recherches radars des sols, à l'endroit supposé de cette église, afin de pouvoir en élaborer un plan précis et, peut-être un jour, pouvoir entreprendre des fouilles archéologiques. »

■ Jacqueline Queneau
Photo C. G.

Commentaire :

Robert de Genève, élu pape sous le nom de Clément VII en 1378 après que les cardinaux eurent constaté la folie d'Urbain VI peu après son élection, s'installa en Avignon, dans le palais construit par ses prédécesseurs français, tandis qu'Urbain VI demeurait à Rome. Il est considéré comme un antipape ; d'ailleurs

Texte édité par P. Roverius, Reomaus, seu historia monasterii S.-Iohannis reomaensis, in tractu lingonensi, primariae inter gallica coenobia antiquitatis, ab anno Christi CCCCXXV, Paris, 1637. Édition électronique sur //www.cbma-project.eu.



2015-2016

Latin

Document étudié n°13

il y eut un autre pape Clément VII Médicis (1522-1534).

La grande affaire, pour Clément VII, est d'aider Louis II d'Anjou (1377-1417), roi de Sicile, son allié contre Urbain VI et ses soutiens, notamment les Duras, qui prétendaient aussi à la couronne de Sicile.

C'est pourquoi le pape fait lever le décime, non au profit de la croisade contre les Turcs, mais pour reconstituer l'unité politique de la Chrétienté.

Au cours du XIVe siècle, les papes d'Avignon ont développé un système fiscal très performant, fondé sur un réseau de collecteurs ad hoc rayonnant sur tout le territoire de la Chrétienté.

Il y eut, au début du XVe siècle, jusqu'à trois papes concurrents ; le Grand Schisme dura jusqu'à l'élection, en 1417, du pape Martin V Colonna.

Bibliographie

Charles Samaran, Guillaume Mollat, La fiscalité pontificale en France au XIVe siècle, période d'Avignon et du Grand Schisme, Paris, 1905, notamment p. 79, 82, 188 et 197.

Jean Favier, Les finances pontificales à l'époque du Grand Schisme d'Occident (1378-1409), Paris, 1966.